

AVIS AU PUBLIC

Modification simplifiée n°2 du Plan local d'urbanisme De la commune déléguée de Château-du-Loir

**(Correction d'erreur matérielle et complément
portant sur la pièce suivante : règlement)**

**Une mise à disposition du dossier
auprès du public sera organisée :**

du vendredi 11 janvier 2019 à 8h

au lundi 11 février 2019 à 12h

à la Mairie

place de l'Hôtel de Ville – Château du Loir, 72500 Montval-sur-Loir

**Toute observation éventuelle pourra être consignée sur un registre ouvert à
cet effet aux heures d'ouvertures habituelles de la Mairie**

(les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

+ jeudi de 8h00 à 12h00 et samedi de 9h30 à 12h00).

**Ou être adressée par courrier à la Communauté de Communes Loir Lucé
Bercé (2 place Clémenceau – Château du Loir - BP 40125 72500 Montval sur Loir),
à l'attention de Madame la Présidente.**